

Projet pédagogique et éducatif Jeunesses 2.0 2018-2019

056ORG0063

1- Généralités :

● Le projet pédagogique découle du projet social

Le centre social est un projet. Celui-ci se définit comme un « foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local ».

Les 4 missions principales :

- Un équipement de quartier à vocation social globale, ouvert à l'ensemble des habitants à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalités sociale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
- un lieu d'intervention sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

L'animation globale est un principe politique avec une finalité de développement social local, mais c'est aussi une méthode participative et coopérative, enfin c'est un cadre contractuel avec la CNAF notamment.

● Assurances et activités

Les activités organisées par le Centre Social sont couvertes par un contrat d'assurance mais il est obligatoire pour les familles de souscrire à un contrat individuel garantissant les dommages corporels.

Les activités nautiques sont organisées sur les Bases Nautique du Ter (Ville de Lorient) et de Cap Lorient à Kerguelen ou Lochrist. Pour cela, votre enfant doit avoir passé un test de natation en piscine, avec nous lors des sorties piscine ou dans le cadre familial ou scolaire. Toutes les prestations extérieures spécialisées sont encadrées par des animateurs diplômés selon les réglementations en vigueur.

Les baignades sont encadrées par des animateurs titulaires du brevet réglementaire, sur une plage surveillé dans la limite d'un périmètre.

● Les jeunes

La diversité et la mixité doit permettre des échanges entre jeunes de milieux sociaux différents, vivant une réalité et une éducation différente. L'école fréquentée ou le lieu d'habitation ne sont pas des freins à l'inscription du jeunes.

L'accueil pour tous doit répondre à la loi française du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Les différents dispositifs pédagogiques évoluent afin de s'adapter pour accueillir les jeunes en situation de handicap, selon plusieurs critères d'adaptabilité. La volonté est de faire en sorte que le jeune handicapé puisse préparer et vivre ses activités parmi les autres pour favoriser leur intégration sociale. Une démarche de formation des équipes est renouvelée dès que possible. Une rencontre préalable est souhaitable afin d'anticiper un accueil optimal.

2- La méthodologie de l'Accompagnement de projets

● En quelques mots...

L'accompagnement de projet, c'est aider le jeune à devenir acteur de son projet, depuis son imagination jusqu'à son aboutissement.

Ces projets peuvent aller de la simple mise en place d'une activité ponctuelle jusqu'à l'organisation d'un projet sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Réaliser un projet qui s'inscrit dans une durée n'est pas structuré comme une activité de club ou d'un groupe d'habitant qui aurait des contraintes de présences obligatoires, régulières, tarifées. La pédagogie développée à l'Escale s'appuie, en premier lieu, sur la libre adhésion du sujet puis sur sa responsabilisation face à son engagement, sa demande, le parcours nécessaire pour atteindre l'objectif et aussi face aux principes de réalité qui sont parfois autant d'aléas nécessitant une adaptation de tous pour obtenir un résultat valorisant.

Aucune visée productiviste, aucune alégerie à un groupe ou à des individus décrétant ce que devraient faire les jeunes dans la société ou dans le Centre Social : c'est le jeune qui doit être accompagné à son rythme dans son évolution, et non pas le désir de l'adulte qui devrait être satisfait.

Si cette philosophie est de mise sur le secteur jeunesse, elle a aussi de fortes résonances dans l'ensemble des accompagnements que les professionnels assurent dans le cadre de notre projet social. L'émancipation des personnes et des groupes, l'éducation populaire, la conscientisation des individus sur leur place dans la société ou plus simplement dans leurs groupes d'appartenance, ne se décrètent pas de façon coercitive, elle se construit ensemble avec une bienveillance respectueuse de chacun et de tous mais toujours avec un attachement indéfectible aux valeurs républicaines.

● Comment ça se passe ?

L'animateur est mis en relation avec le jeune via le réseau Promeneur du Net, par téléphone ou via une rencontre physique informelle.

Il reçoit le jeune au Centre Social et discute avec lui sur ses attentes. Il explique le fonctionnement du centre et ses valeurs et dans quel cadre s'inscrit l'accompagnement de projets.

Il définit les types de projets pouvant s'inscrire dans cette démarche, les projets ne faisant pas partie de celle-ci, il dirige le jeune vers la structure partenaire pouvant y répondre au mieux.

Il remplit avec le jeune une fiche projet, celle-ci indiquant les modalités d'inscription et d'engagement afin que le jeune se sente appartenir à la structure via un contrat moral et une adhésion fixée à 1€ depuis septembre 2017. (50 ct est consacré à l'Adhésion à l'association, 50ct pour la cotisation aux animations)

Il inscrit le jeune dans une démarche d'émulation collective même si la demande est singulière. Ce qui veut dire qu'au cours du développement de son projet, le jeune peut être amené à collaborer avec d'autres jeunes inscrits dans des projets complètement différents mais dont les compétences peuvent être une aide pour son propre projet. La démarche inspire donc la coopération par le fait.

● **Comment le jeune est-il accompagné ?**

Durant ce temps d'accompagnement, l'animateur met à disposition, les outils nécessaires à la bonne réalisation du projet. L'animateur organise des rencontres avec les professionnels afin que le jeune ne se sente pas isolé dans son projet, l'animateur provoque des déplacements, organise avec les jeunes des événements mettant en valeur le travail en cours dans la structure et pour les motiver à poursuivre leurs initiatives.

Lorsque le projet touche à sa fin, un bilan est réalisé en binôme avec l'animateur. Tout au long de son adhésion, le jeune peut s'inscrire dans la démarche accompagnement de projets et ainsi s'émanciper dans une démarche qui le conduira vers une autonomie d'exécution.

● **Comment le jeune est-il valorisé?**

L'animateur, au cours des semaines, poste sur les pages Facebook Promeneurs du Net des informations, des photos et vidéos sur les projets en cours.

Des affiches et flyers sont édités pour promouvoir les projets en cours (par exemple: affiche de campagne de collecte de tissus et objets de récupération, affiches et flyers d'un événement, communiqué à la presse locale : Ouest France, Le Télégramme...)

L'animateur édite des bilans chaque mois et informe les partenaires sur l'évolution des projets. L'animateur instaure avec les jeunes à chaque début et fin de séance, une météo du jour pour connaître l'état d'esprit du jeune et ses questionnements au quotidien.

L'animateur explique ses attentes et démarches dans la structure lors de la réunion d'équipe hebdomadaire en fin de semaine afin que ses collègues puissent être informés sur les jeunes, leurs projets, leurs particularités pour apporter leurs soutiens et ainsi les valoriser.

2- Les conditions d'accueil

● L'accueil des jeunes 2.0

Le Centre Social Escale Brizeux peut accueillir différents publics de jeunes compris entre 11 et 29 ans. Les groupes sont distincts en respectant la norme de séparation des mineurs et des majeurs, sauf action commune.

L'accueil des publics se fait généralement dans un local de 35m², situé au 2e étage. Il s'agit d'un espace aménagé comportant cinq postes informatiques sous Linux connectés à Internet, un espace de documentation et stockage et enfin, un espace dédié à la musique : une station de Djing, d'enregistrement et de M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur). Une partie du matériel est prêtée gracieusement par l'association PROPABAND adhérente au Centre Social. En cas de surnombre des effectifs jeunes, l'accueil se déroule dans la salle polyvalente.
Local déclaré à la DDCS.

L'animateur jeunesse assure l'accueil du public durant la période scolaire, tous les mercredis et samedis de 14h à 18h et pendant les vacances du lundi au vendredi, trois matinées, quatre après-midi et une soirée par semaine. Celui-ci est épaulé par des stagiaires DEJEPS, DUT ou BAFA, tutorés par le coordinateur enfance/junesse du Centre.

Ce local est pour nous un moyen de donner aux jeunes adhérents un lieu qui leur ressemble, qu'ils peuvent s'approprier tout en respectant le partage des temps d'utilisations avec d'autres publics. A l'intérieur de ce cadre spacio-temporel prédéfini, ils peuvent s'émanciper à travers les actions qu'ils imaginent eux-mêmes ou à travers une programmation au plus près de leurs attentes. C'est également un lieu où l'on peut faire ses devoirs, rechercher des infos sur le Net, discuter à plusieurs, créer des projets, enregistrer via la Musique Assistée par Ordinateur ou tout simplement se retrouver entre pairs.

● L'adhésion et la tarification

90 % des actions sont gratuites, une grille tarifaire est disponible en fonction des vacances scolaires ou d'action exceptionnelles.

L'adhésion forfaitaire est fixée à 1€ mais est fractionnée. 50 % est affecté à l'adhésion à l'Association, 50 % aux cotisations d'activité.

3- Les objectifs du projets

- **Soutenir les demandes de jeunes dans leur parcours professionnel en les accompagnant vers des structures partenaires adaptées à leurs besoin.**

- **Poursuivre les actions culturelles**
- **Porter des actions collectives à partir de la dynamique jeunesse**
- **Développer les moyens techniques spécifiques à l'accueil des jeunes au 2e étage, adapter les activités proposées suivant les tranches d'âge**
- **Permettre aux groupes actifs, après élaboration de leur projet, de partager leur savoir-faire lors d'événements locaux**
- **Faciliter le bénévolat des jeunes adultes dans un cadre de suivi individuel**
- **Développer les réseaux de veille éducative avec l'outil numérique dans le cadre de Promeneurs du Net**
- **Programmer durant les vacances des actions mixant les projets, les sorties et les actions de rue**
- **Dynamiser les relations inter-quartier par des actions partagées innovantes**
- **Développer des actions de « prévention santé » et d'actions culturelles dans les collèges avec MAPL et le Théâtre de Lorient**
- **Susciter et valoriser l'implication des familles au sein du projet jeunesse et de l'équipement**
- **Développer un accompagnement scolaire spécifique aux collégiens, lycéens et apprentis**

4- Les partis pris pédagogiques

La pédagogie de projet est une pratique de pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Il permet à un collectif de jeune de réaliser une production socialisable, en intégrant des savoirs nouveaux.

Lors de la démarche de projet, le jeune est placé en situation de résolution de problèmes, participant de fait au processus d'apprentissage. Cette pédagogie est également fondée sur la motivation du jeune ce qui permet d'objectiver vers des réalisations concrètes.

Historiquement, la pédagogie de projet remonte au philosophe John Dewey et a été précisée par William Heard Kilpatrick, en 1918, dans un article intitulé "The Project Method". Le volet jeunesse du projet social 2017-2021 s'inscrit modestement dans le centenaire de cette méthodologie.

Pour le pédagogue Philippe Meirieu, la mise en projet est une approche pédagogique qui donne une finalité, un but aux apprentissages rencontrés, mais touche aussi de manière plus vaste au projet personnel que peuvent construire les jeunes. Nous sommes au coeur du projet fédéral de la FCSB, le développement du pouvoir d'agir.

Le projet peut être individuel :

- Accompagnement à la redéfinition et à la rédaction de projet "AJT" en liens avec la Mairie de Lorient. Un financement peut-être obtenu via une commission municipale.
- Accompagnement via une demande de stage ou de rédaction de documents administratif à la redéfinition de son projet personnel. La Mission locale ou le BIJ seront les interlocuteurs opérationnels. Nous jouerons le rôle de porte d'entrée ou de mobilisateur.

Le projet peut être collectif :

- Accompagnement vers la création d'une association ou junior association.
- Organisation d'une fête, d'un spectacle
- Productions audio, visuel, numérique, multimédia, multisupport

Les étapes de la pédagogie de projet :

- Choisir :
Le projet doit être défini dans ses buts et objectifs. Cette étape de choix fait partie intégrante du projet. Rechercher un thème intéressant, vérifier la faisabilité, rechercher un consensus dans le cas d'un projet collectif ont en eux mêmes une valeur pédagogique importante.
- Produire :
Les jeunes, vont mener à bien leur projet de façon autonome. Ils vont chercher les informations, essayer, analyser leurs échecs, leurs réussites, chercher encore jusqu'à ce que leur projet aboutisse. Les projets font émerger des besoins en termes d'apprentissage. Tout au long de leur expérience, les jeunes sont amenés à faire le bilan de leurs avancées, en fonction des objectifs de départ. Il s'agit bien là d'auto-évaluation.
- Faire le bilan :
Le temps de bilan fait partie intégrante du projet. Tout projet doit aboutir à une production que les autres vont voir et reconnaître. La présentation du travail réalisé à ses pairs, ou à un cercle plus large en est un élément important. Le bilan permet la valorisation des efforts accomplis en vue de la réalisation du projet. Il a pour fonction de rétroceder une partie du travail et des acquis du projet aux porteurs. Le bilan est un outil de la production de savoirs empiriques. Il crée une pause et de la distanciation propre à formaliser des connaissances ou ajuster des comportements.
- Le rôle de l'équipe d'animation :
L'animateur a ici un rôle d'accompagnement pédagogique.
Il est là pour leur apporter des outils variés et discuter avec les jeunes de la méthodologie.
Il organise les apprentissages nécessaires à la réalisation du projet.
il aide à régler les problèmes de fonctionnement des groupes.
il s'assure de l'aboutissement du projet et de sa présentation.

Quelles sont les dérives auxquelles être attentifs?

Il ne suffit pas simplement d'être en projet pour que, miraculeusement, les jeunes apprennent. Conduire un projet, pour l'animateur, est une démarche d'équilibriste, pendant laquelle on oscille entre trop ou pas assez de planification, entre l'exigence de production et la nécessité de formation, etc.

- La dérive productiviste :
C'est le risque lorsque l'on est trop centré sur un produit à atteindre : il faut être attentif à ne pas oublier les objectifs d'apprentissage. La nécessité d'avoir un produit fini et présentable à une date précise peut ainsi pousser à des choix qui, s'ils sont efficaces, ne sont pas forcément les plus porteurs d'apprentissage pour les jeunes.
- La dérive techniciste :
L'animateur a tout planifié d'avance, les jeunes n'ont plus qu'à exécuter les consignes. On n'est pas dans une réelle démarche de projet, puisque les jeunes restent dans la même posture que dans l'enseignement formel.
- La dérive spontanéiste :
Au contraire, l'animateur n'a rien planifié et décide de suivre les envies de chacun, on se laisse guider sans avoir de but précis : le projet dure, la motivation s'étiole, les apprentissages ne sont pas garantis.

4- Les séjours

Organisés et/ou proposés de préférences par les enfants de 11 à 18 ans :
L'objectif principal est de permettre aux jeunes de se responsabiliser en organisant leurs propres vacances en séjours extérieurs. Le séjour est co-construit avec les publics.

Les objectifs des camps :

- Participer à la vie collective par des implications individuelles dans le fonctionnement journalier => vers une progression à la responsabilisation des besoins fondamentaux.
- Permettre aux jeunes d'être en constantes situations de découverte du milieu
- Permettre aux jeunes de vivre une aventure hors du milieu familial
- Permettre aux jeunes de s'extraire du milieu urbain

Un séjour de vacances est mis en place par été. Un projet pédagogique spécifique sera établi avec l'équipe pédagogique et disponible pour les familles.

le 01/07/2017 à Lorient,
Thévenart Cyrille
Coordinateur Enfance / jeunesse